

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**



18157863

le

Tribunal de Commerce

17 OCT. 2018

Brabant Wallon
Greffe

N° d'entreprise : **0829.264.975**

Dénomination

(en entier) : **GRASS TECH SOLUTIONS**

(en abrégé) :

Forme juridique : **SOCIETE PRIVEE A RESPONSABILITE LIMITEE**

Adresse complète du siège : **11, Rue Granbonpré - 1348 Louvain-La-Neuve**

Objet de l'acte : Résignation d'un gérant

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale spéciale du 3 septembre 2018:

"L'assemblée générale prend acte de la résignation de Monsieur Piotr Zaborowski de son mandat de gérant de la société, avec effet au 31 août 2018. L'assemblée générale accepte la résignation de Monsieur Piotr Zaborowski et lui remercie de la manière dont il a exercé son mandat.

Subséquentement, l'assemblée générale donne procuration à Madame Véronique Ryckaert, Madame Catherine Wailly et Monsieur Bram Busselot, qui élisent domicile auprès du cabinet Société Privée à Responsabilité Limitée Mazars Accounting, Legal, Tax & Outsourcing Services, Bellevue 5, boîte 1001, 9050 Gent, inscrite auprès du registre des personnes morales de Gand sous le numéro 0445.851.293, avec pouvoir de substitution, à l'effet d'accomplir toutes les formalités nécessaires en vue de l'exécution des décisions susmentionnées (inclus la signature des formulaires I et II nécessaires pour la publication aux annexes du Moniteur Belge et ses dépôt au greffe du tribunal) et de représenter la société à cet effet auprès du greffe du tribunal de commerce, auprès de l'administration du Moniteur Belge et auprès de toutes autres instances officielles."

Bram Busselot
Mandataire

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 26/10/2018 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).